



Georges Kleiber

Université de Strasbourg
France

 <https://orcid.org/0000-0002-4808-1108>

Sémiotique des démonstratifs cataphoriques

Semiotics of cataphoric demonstratives

Abstract

The studies of anaphoric expressions have shown that we can and must link the stable results acquired over the last forty years on their functioning to more recent socio-cognitive, taxonomic, multimodal, etc. perspectives and examine and explain two aspects of cataphoric demonstratives (CDs): on the one hand, their constructional scheme and, on the other, the formal and semantic nature of their subsequent or postcedent.

We propose here to continue this analysis of CDs, this time looking at their referential operation as such and asking the question: how do CDs make us reach the intended referent? What precisely is the interpretative procedure involved?

Our analyses show that rather than directly contrasting CDs with anaphoric demonstratives, it is more relevant and, therefore, more fruitful to compare them directly with gestural demonstratives. As we have seen, the two uses of demonstratives correspond to the same cognitive situation, that of introducing a new referent into discourse memory. This cognitive kinship gives rise to a common semiotic hybridity and, consequently, a referential operation, which we have detailed in nine points, that turns out to be largely identical, the differences observed being directly due to the difference in the nature of the index.

Keywords

Cataphoric demonstratives, cataphor, anaphora, endophoric, exophoric, subsequent, ontological constraint, constructional constraint, adjacency, referent, referential identification

*À la mémoire de Gaston Gross, dont l'optimisme,
sagacité et la robuste ludo-inventivité créatrice
ont fait rayonner la linguistique française bien
au-delà des frontières de l'Hexagone*

1. Introduction : Comment mettre l'avant après ?

Nous avons abordé, il y a une vingtaine d'années déjà, les démonstratifs cataphoriques, mais uniquement ceux de structure *Ce + N + relative* (Kleiber, 2004a, 2004b, 2005, 2006), spécifiques comme dans (1) ou génériques comme dans (2) :

- (1) *Tu te souviens de ce prof qui ne donnait que de bonnes notes ?*
- (2) *... il commençait à sentir cet accablement que vous cause la répétition de la même vie, lorsqu'aucun intérêt ne la dirige et qu'aucune espérance ne la soutient* (Flaubert, *Madame Bovary*, 150)

Nous n'avions guère touché aux démonstratifs cataphoriques du type de (3)–(7), que l'on peut appeler *standard*¹, dans la mesure où leur cataphoricité, contrairement à celle des SN du type de (1)–(2), ne prête guère à discussion :

- (3) *« (...) et je vois ceci : un homme étendu par terre, sur le dos, les yeux ouverts et fixés sur le ciel, un autre homme, debout devant lui, et lui parlant par gestes seulement, l'homme à terre lui répondant des yeux seulement, tous les deux ayant l'air animé d'une prodigieuse bienveillance. »* (Baudelaire, *Les Paradis artificiels*, 1860 : 329, cité par Theissen, 2008)
- (4) *Vous ne pouvez imaginer ce supplice : ne rien avoir eu de la vie et ne rien attendre de la mort* (Mauriac, *Le nœud de vipères*, 212, cité par Kesik, 1989 : 133)
- (5) *L'un des arguments invoqués dans les milieux politiques français aurait été celui-ci : « impossible d'examiner une paix apportée à la république par un membre de la -maison de Bourbon »* (Martin du Gard, *Les Thibault*, cité dans Kleiber, 1994 : 184)
- (6) *Clarence déclare ceci : « De faux juges sont proposés à l'administration du monde* (Maillard C. & M., 1977 : 152 ; cité par Kesik, 1989 : 36)

¹ Standard, parce qu'il y a unanimité pour leur reconnaître le statut de cataphorique, alors que ce n'est pas le cas des démonstratifs de type (1) et (2).

(7) *Sur un morceau minuscule ... je pus lire ce mot : PAX* (Mauriac, *Le nœud de vipères*, 210, cité par Kesik, 1989 : 133)

La parution récente d'un numéro de *Langue Française*² consacré à l'anaphore et la tenue, l'an dernier, d'un colloque sur la cataphore³, nous ont conduit à faire un « retour » sur les démonstratifs cataphoriques standard du type de (3)–(7), que nous noterons désormais DC. Le numéro de *Langue Française*, tout particulièrement par l'intermédiaire de l'introduction- présentation faite par Cornish (2021b) et de l'article de De Mulder (2021) sur l'adjectif démonstratif *ce* anaphorique, a montré que l'on pouvait et que l'on devait lier les résultats stables acquis au cours de ces quarante dernières années sur les expressions anaphoriques à des perspectives plus récentes⁴, socio-cognitives, taxinomiques, multimodales, etc. Le colloque de Strasbourg a montré que c'était une telle voie qu'il fallait suivre, pour les constructions cataphoriques en général⁵ et pour les DC en particulier. Nous avons, pour notre part (Kleiber, à paraître a), choisi, lors de ce colloque, d'examiner et d'expliquer deux aspects des DC de (3)–(7), d'un côté, leur schéma constructionnel et, de l'autre, la nature formelle et sémantique de leur *subséquent* ou *postcédent*⁶.

Nous nous proposons ici de poursuivre cette analyse des DC, en nous penchant cette fois-ci sur leur fonctionnement référentiel proprement dit : comment s'effectue exactement la saisie cataphorique de leur référent ? Ou, dit autrement, comment nous font-ils atteindre le référent visé ? Quelle est précisément la procédure interprétative mise en jeu ?

Notre enquête comportera quatre parties. La première, très rapide, rappellera pourquoi les DC sont habituellement, aussi bien dans les typologies anciennes que récentes, rangés avec les démonstratifs anaphoriques dans la catégorie des

² Numéro 210 intitulé *L'anaphore revisitée* et dirigé par Cornish (2021a).

³ Intitulé *Retour(s) sur la cataphore* (Strasbourg, 2–3 juin 2022).

⁴ Développées, entre autres, par Cornish (2007, 2011, 2017 et 2021b), Vanderbauwhede (2012a, 2012b), Diessel et Coventry (2020), Doran et Ward (2019), Maes, Krahmer et Peeters (2022), Peeters, Krahmer et Maes (2021), Peeters et Özyürek (2016), Sidnell et Enfield (2017), etc.

⁵ L'entreprise est plus que légitime, dans la mesure où la cataphore n'a pas connu un développement continu semblable à celui qu'a connu l'anaphore. On en est généralement resté, en ce qui concerne le français du moins, aux résultats mis en relief par les recherches effectuées durant la période 1980-2010, desquelles émerge avant tout l'ouvrage de Kesik (1989), qui est la seule monographie consacrée à la cataphore. À côté de Kesik (1989), il faut citer avant tout les travaux « pionniers » de Maillard (1974, 1989) et les analyses soit classificatoires, soit ponctuelles, de Fraser et Joly (1979, 1980), Härmä (1987), Danell (1990), Dixon (2003), Kesik (1991, 2014), Himmelmann (1996), Diessel (1999), Perdicoyanni-Paléologou (2001), Theissen (2008), Achard (2010) et Maass (2010), etc.

⁶ Le terme de *postcédent* est emprunté à Maes, Krahmer et Peeters (2022),

démonstratifs *endophoriques*. Nous montrerons dans la deuxième partie qu'une telle classification, pour justifiée qu'elle puisse être si l'on prend uniquement en compte le critère du passage par le texte (soit antérieur ou subséquent), présente néanmoins un inconvénient majeur, celui de masquer l'asymétrie cognitive qu'il y a entre les DC et les démonstratifs anaphoriques. Cette asymétrie cognitive conduit à abandonner la piste classique de l'opposition intra-endophorique entre DC et démonstratifs anaphoriques et pousse à emprunter une autre voie comparative, qui conduit aux démonstratifs ostensifs. La comparaison que nous opérerons, dans les troisième et quatrième parties, entre les démonstratifs ostensifs et les DC, en même temps qu'elle établira la proximité cognitive des deux types de démonstratifs, permettra de mettre au jour, de façon plus précise et plus juste qu'auparavant, quel est le réel fonctionnement des DC.

2. Rappel : les DC cataphoriques = des expressions endophoriques « d'après »

L'approche typologique standard des démonstratifs est, à un premier niveau de classification, « localiste », le critère déterminant étant le lieu, textuel ou non textuel, où se trouve le référent visé. De là, la vulgate qui divise, à un premier niveau, les démonstratifs en deux classes, les démonstratifs *endophoriques* (ou *diaphoriques* chez Maillard, 1974), où le référent est identifié par le truchement du texte, et les démonstratifs *exophoriques*⁷, où l'identification du référent se fait « en dehors du texte ». Cette prise en compte première du lieu, discursif ou non discursif, qui mène au référent visé par un SN démonstratif conduit à ranger les DC avec les démonstratifs anaphoriques sous la bannière des démonstratifs endophoriques, la différence entre les deux se faisant par la place qu'occupent dans le texte, par rapport à la position du SN démonstratif, l'expression ou les expressions qui fournissent le référent visé par le démonstratif. Si ces éléments discursifs figurent avant, on a affaire à un démonstratif anaphorique et cette ou ces expressions discursivement « antérieures » constitueront l'antécédent du démonstratif. S'ils sont, au contraire, postérieurs, on est en face d'un démonstratif cataphorique et on parlera de *subséquent* (ou *postcédent*) pour ces unités identificatrices d'*après*.

⁷ Pour l'opposition *endophore* / *exophore*, cf. Halliday & Hasan (1976). Maillard (1974) oppose, pour sa part, les *aphoriques* (le texte n'est pas impliqué) aux *diaphoriques* (le texte est impliqué).

Une telle présentation donne à penser que les expressions cataphoriques (et donc les DC) ne sont que le symétrique « aval » ou « d'après » des expressions anaphoriques⁸ (et donc des démonstratifs anaphoriques). Au lieu de l'ordre anaphorique normal, qui consiste à présenter d'abord dans le discours le référent Y et ensuite seulement l'expression X qui renvoie à Y, en situation de cataphore, on a l'ordre inverse : on anticipe en donnant par avance l'expression X dont l'identification référentielle se fait, postérieurement dans le discours, par l'expression Y. Wilmet (1986 : 175) formule comme suit l'opposition : « anaphorique, elle (l'endophore) livre la solution avant le problème, cataphorique, elle pose une énigme qu'elle résout après coup ». C'est dire, pour reprendre l'image de la charrue et des bœufs de Wilmet (1986), qu'avec une cataphore on met la charrue « anaphorique » avant les bœufs « antécédents ».

Les travaux des dernières décennies du vingtième siècle, dont, comme déjà mentionnée, la monographie de Kesik (1989), ont toutefois montré qu'une telle position était beaucoup trop forte et qu'il fallait renoncer à la thèse de la cataphore comme « anaphore inverse », parce que les expressions cataphoriques présentent une série de contraintes que ne connaissent pas les expressions anaphoriques correspondantes. Pour ce qui est des DC, Maillard (1974, 1989), Kesik (1989, 2014), Theissen (2008), entre autres, ont relevé qu'ils étaient sujets à différentes contraintes auxquelles n'étaient pas soumis les démonstratifs anaphoriques.

Nous n'en rappellerons ici que deux d'entre-elles⁹, une contrainte ontologique et une contrainte constructionnelle. On observe, pour ce qui est de la première, que les DC ne peuvent renvoyer à des entités du 1^{er} ordre (Lyons, 1980), alors que semblable contrainte n'affecte nullement les démonstratifs anaphoriques, comme le montrent (8)–(9) :

(8) **Il a vu ce chien : le setter irlandais*

? Puis arriva ce train : le TER de 8h45

(9) *Le setter irlandais est doux et affectueux. Ce chien n'aboie quasiment jamais*
Le TER de 8h45 entre en gare. Ce train dessert Rouffach et Merxheim

La seconde contrainte fait ressortir que le subséquent est généralement contigu au DC, dont il n'est séparé à l'écrit que par les deux points (Theissen, 2008) :

⁸ Cf., par exemple, Lerat (1983 : 79), qui considère la cataphore comme une anaphore « inverse ».

⁹ D'autres contraintes portent sur la forme du subséquent qui, mis à part les DC du type de (7), doit être complexe – on parle alors de DC *résomptif* (Maillard, 1974, 1989) –, sur le type de démonstratif et sur le statut informationnel des énoncés comportant un DC, qui doit être d'allure thématique et non catégorique, etc.

(10) *Je ne dirai que ceci : « Lisez plutôt Proust ! »*

Cette adjacence peut être, certes, « interrompue », mais uniquement, du côté du DC et par des éléments appositifs ou incisives qui suivent le DC (Theissen, 2008) :

(11) *Je ne dirai que ceci, si vous le permettez : « Lisez plutôt Proust ! »*

Un tel élément intermédiaire n'est en effet pas possible du côté du subséquent, c'est-à-dire après les deux points et avant le subséquent. Il ne peut y avoir d'élément intermédiaire entre les deux points et le subséquent, comme le monter (12), où le placement après les deux points d'un élément *W* qui ne contribue pas à l'identification du référent rend la construction cataphorique bancale :

(12) **Je ne dirai que ceci : W, « Lisez plutôt Proust ! »*

Ces contraintes donnent lieu à un résultat stable pour les DC : il ne s'agit pas d'anaphores démonstratives inverses. Ce constat ne remet toutefois pas en cause le caractère endophorique des DC. L'abandon de la vue « symétrique » donne lieu, aujourd'hui, à une consensuelle version faible qui, tout en refusant de voir dans les DC l'inverse des démonstratifs anaphoriques, maintient le critère du « lieu de résidence » pour les deux et continue, par conséquent, de les réunir sous une même bannière, celle des démonstratifs endophoriques, c'est-à-dire des démonstratifs dont le référent est donné par le texte.

On ne saurait nier la légitimité de ce critère « localiste » qui, d'une part, regroupe les DC et les démonstratifs anaphoriques sous le chapeau subsumateur des démonstratifs endophoriques et qui, d'autre part, les différencie par le lieu, avant ou après dans le texte, du renvoi endophorique effectué. En amont pour les anaphoriques et en aval pour les DC, la différence de localisation étant responsable de la différence de contraintes observée. On ne saurait pas non plus nier qu'une telle classification en termes de lieu de résidence a des avantages typologiques intra- et interlinguistiques certains. Mais elle présente aussi un inconvénient et un inconvénient qui nous semble capital pour l'analyse des DC : elle conduit à les définir prioritairement par leur opposition aux démonstratifs anaphoriques et, *ipso facto*, écarte par avance toute comparaison directe avec les démonstratifs exophoriques. Or, comme le montrera notre deuxième partie, un tel rapprochement s'impose si l'on entend rendre compte de leur réel fonctionnement référentiel.

3. Asymétrie cognitive

On peut légitimement se demander ce qui peut bien justifier un rapprochement des DC avec les démonstratifs exophoriques. Ce qui pousse à les sortir du chapeau subsumateur endophorique pour les confronter directement à des démonstratifs exophoriques est que la différence entre les démonstratifs anaphoriques et les DC n'est pas uniquement une différence de place (antécédent/subséquent), mais aussi et avant tout une différence de situation cognitive entre les deux types de démonstratifs, différence directement due à la différence de localisation discursive qui les caractérise. Parler, comme on le fait couramment, de référent déjà présent dans le texte pour les anaphoriques et de référent qui ne vient qu'après dans le texte pour les cataphoriques empêche de voir que la différence de « place » dans le discours entraîne une asymétrie cognitive cruciale entre les deux types de procédure référentielle.

Voyons d'abord quelle est la situation cognitive du démonstratif anaphorique. La première chose à noter, souvent rappelée, mais qui n'est généralement pas mise en avant dans les présentations de l'opposition anaphore / cataphore, c'est que, contrairement à ce que peuvent donner à croire les définitions courantes de l'anaphore, le référent auquel renvoie une expression anaphorique n'est pas lui-même présent dans le texte ou dans le discours. Si tel était le cas, il faudrait – c'est bien connu – se méfier d'un *chien* anaphorique ! La seconde observation, qu'il faut aussi rappeler, car elle est également souvent oubliée dans les analyses des processus référentiels, c'est que, pour trouver le référent d'une expression anaphorique, l'interlocuteur ou lecteur ne revient pas en arrière dans le texte, il ne remonte pas la linéarité (spatiale ou temporelle) du texte ou du discours. On peut en faire l'expérience soi-même. Quand on lit un texte et qu'on rencontre une anaphore, on ne revient en arrière que si et seulement si on n'a pas compris quel était le référent de l'anaphore. Il en va ainsi pour nos démonstratifs anaphoriques. Au moment où l'interlocuteur ou lecteur entend ou lit une occurrence de démonstratif anaphorique, il n'a pas besoin de revenir en arrière dans le texte ou dans le discours pour chercher et trouver le « bon » référent. Du coup, la question à laquelle il faut répondre est : où trouve-t-il alors le référent introduit par l'expression-antécédent ? On peut aussi formuler cette interrogation autrement en se demandant : dans ces conditions, à quoi sert encore l'antécédent ? La réponse à ces questions oblige à postuler une entité cognitive qui n'est pas la chaîne discursive, mais qui résulte de cette chaîne discursive. Cette entité cognitive est l'espace mémoriel construit par le texte ou discours antérieur au SN démonstratif anaphorique, qui est en cours au moment de l'apparition du SN anaphorique. Le

discours/texte ne disparaît pas pour autant, puisque c'est lui qui crée et fait évoluer en progressant cet espace cognitif. Le référent d'un anaphorique n'est donc pas trouvé dans le texte, mais dans l'espace cognitif ou « univers de discours » (Himmelmann, 1996) créé par le texte antérieur, espace ou univers discursif valide, c'est-à-dire en cours, au moment d'apparition de l'expression anaphorique. Nous reprenons à Berrendonner (1983) et à Reichler-Béguelin (1988) le terme de *mémoire discursive* qui nous semble approprié pour parler de cet espace évolutif cognitif que crée et modifie selon sa progression le texte/discours. C'est dire qu'un démonstratif anaphorique renvoie à un référent déjà installé ou introduit dans la mémoire discursive, c'est-à-dire dans la mémoire construite par le texte ou discours et qui est en vigueur au moment de l'énonciation du démonstratif.

Soit à présent la situation cognitive de la cataphore démonstrative. On ne peut évidemment y voir le symétrique aval de celle de l'anaphore démonstrative, tout simplement, parce qu'au moment où apparaît le DC, le référent de ce démonstratif ne peut faire partie de la mémoire discursive en cours, puisqu'il n'y a pas encore été introduit et qu'il ne va l'être qu'après l'occurrence du démonstratif. Au moment où survient dans le discours un DC, il n'y a pas de référent disponible dans la mémoire discursive en cours.

Si on compare cette situation à celle des démonstratifs anaphoriques, on voit clairement que la situation cognitive n'est pas la même. Lorsque survient un démonstratif anaphorique, le référent visé fait déjà partie de la mémoire discursive, le démonstratif ne pouvant participer à son introduction, puisque celle-ci a déjà été opérée par le discours antérieur. Le démonstratif anaphorique a pour rôle de renvoyer à un référent déjà introduit (directement ou indirectement) dans la mémoire discursive. Lorsqu'on a affaire à un DC, celui-ci, au contraire, participe lui-même à l'introduction du référent visé dans la mémoire discursive, puisqu'il annonce dans le discours un référent qui sera livré par le discours qui suit. L'introduction d'un référent par un DC comporte ainsi deux phases introductoires dans la mémoire discursive : une première, incomplète ou non saturée, celle opérée par le DC, qui signale qu'un référent va être donné dans le discours qui suit, et la seconde qui comble l'attente suscitée par la première en livrant sub-séquentiellement le référent en question. Un DC a donc un rôle différent de celui d'un démonstratif anaphorique, puisqu'il participe lui-même à l'introduction de son référent en mémoire discursive, alors que ce n'est guère le cas d'un démonstratif anaphorique.

Cette différence de rôle cognitif entraîne aussi une différence de procédure référentielle, le renvoi à un référent déjà disponible en mémoire discursive par un démonstratif anaphorique ne pouvant se faire de la même manière que l'in-

roduction biphasique d'un nouveau référent par un DC. Même si les deux présentent des traits communs qui découlent directement de leur statut de démonstratif et même si, également, les deux impliquent le discours – ce qui légitime leur réunion sous le chapeau d'*endophoriques* – le fait qu'ils effectuent des tâches radicalement différentes, l'un renvoyant à un référent déjà présent dans la mémoire discursive, l'autre œuvrant au contraire à y installer un référent nouveau, ce fait a nécessairement pour conséquence des opérations de recouvrement référentiel également différentes.

Il en découle une autre conséquence, sur la démarche à suivre : pour répondre à la question centrale de leur fonctionnement – *comment se fait cette introduction biphasique du référent en mémoire discursive ?* – il convient d'abandonner la piste classique qui consiste à analyser les DC en opposition aux démonstratifs anaphoriques et d'emprunter une autre voie, celle qui ouvre à une comparaison des DC avec, s'il en existe, des démonstratifs non endophoriques, donc des exophoriques, qui répondent au schéma cognitif des DC, celui de participer à l'introduction d'un référent en mémoire discursive.

4. Changement de cap : comparaison avec les démonstratifs ostensifs

Il n'est guère besoin de chercher longtemps pour trouver de tels démonstratifs exophoriques. Les démonstratifs ostensifs ou gestuels, c'est-à-dire les démonstratifs qui font intervenir une ostension dans la procédure référentielle, ont pour effet d'installer un nouveau référent dans la mémoire discursive. Dans un énoncé tel que (13) :

(13) *Prenez ce livre !* (dans la situation où un libraire désigne avec le doigt à un client un livre précis sur une étagère comportant d'autres livres)

au moment où survient le démonstratif, le référent n'est pas encore présent dans la mémoire discursive. Il ne l'est que postérieurement à l'énonciation du démonstratif et à l'accomplissement du geste d'ostension. On se retrouve donc dans la même situation cognitive que celle des DC : un référent « nouveau », dans le sens de non encore disponible dans la mémoire discursive, s'y trouve introduit *via* un SN démonstratif. Un tel constat, étant donné la différence gestuelle / non gestuelle de livraison du référent qui est manifeste entre les deux types de

démonstratifs, invite à voir de plus près comment fonctionnent exactement ces démonstratifs ostensifs. Plusieurs aspects et caractéristiques sont à prendre en compte. Nous en distinguerons neuf qui nous serviront ensuite de points de comparaison avec les DC.

4.1. Un signe sémiotiquement hybride : segment linguistique + ostension

En premier lieu, particularité déjà signalée, un démonstratif ostensif n'est pas seulement constitué du segment linguistique que représente le SN démonstratif. On a affaire à un signe sémiotiquement hybride, multimodal, puisqu'en plus de la partie linguistique proprement dite que représente le SN démonstratif, il comporte une partie non linguistique, le geste d'ostension.

4.2. Concomitance entre l'énonciation du SN démonstratif et l'ostension

La deuxième caractéristique a trait à la relation entre l'énonciation du SN démonstratif et le geste effectué par le locuteur. Le point crucial est que le geste doit être concomitant à l'énonciation du SN démonstratif. C'est dire que, normalement, il ne peut avoir lieu ni avant ni après, mais il doit accompagner l'énonciation même du démonstratif. On retrouve là, point que nous ne développerons pas ici, la *token-réflexivité* que l'on reconnaît bien souvent aux démonstratifs : le geste concomitant constitue le premier maillon de la chaîne indexicale qui part de l'occurrence du démonstratif et conduit au référent.

4.3. Index gestuel

Troisièmement, on rappellera qu'une ostension est un *index*. L'ostension donne le référent visé de manière indexicale et non pas symbolique. L'interlocuteur doit suivre la direction du geste pour trouver le référent visé. Il ne faut donc pas que cette ostension soit équivoque : si notre libraire de ci-dessus désigne avec le doigt tendu un bouquin, mais que sa tête et donc son regard sont manifestement dirigés vers un autre livre situé dans une direction opposée à celle indiquée par le doigt, il peut y avoir de sérieux problèmes quant à la trouvaille du « bon » livre désigné¹⁰.

¹⁰ Un strabisme divergent peut ainsi être la cause d'embarras référentiels.

4.4. Espace physique comme espace de « monstration »

Le quatrième point touche à la « sortie » du langage qu'entraîne le geste concomitant à un démonstratif ostensif. L'ostension nous fait quitter l'espace linguistique et nous invite à diriger notre regard sur un endroit de l'espace où se trouve un objet qui est soit le référent lui-même (ostension directe), soit un objet qui conduit au « bon » référent (ostension indirecte ou *différée* selon Quine, 1971).

4.5. Entre le geste et l'objet pointé : une relation de contiguïté

Cinquième caractéristique : la relation entre l'index ostensif et le référent « pointé » est une relation de contiguïté spatiale. C'est dire que, sur la direction tracée par l'ostension, il ne peut y avoir entre le regard et l'objet auquel on veut référer par le geste un objet intermédiaire, qui coupe en somme la ligne de monstration, puisque ce serait cet élément qui deviendrait alors l'objet visé, surtout avec des démonstratifs du type « chosiste » comme *ceci*¹¹.

4.6. Nature « spatiale » de l'objet « pointé »

Le sixième aspect qui caractérise les démonstratifs ostensifs concerne la restriction ontologique qui pèse sur le type d'entité qui se trouve « pointée ». Comme il s'agit d'une monstration dans l'espace l'objet ainsi spatialement visé, que ce soit le référent en cas d'ostension directe ou seulement un objet qui mène au référent en cas d'ostension différée, cet objet doit être lui-même de nature « spatiale ». On ne peut montrer que du « montrable », ce qui exclut par avance les entités abstraites.

4.7. Ostension directe et ostension « différée »

Notre septième point revient sur la distinction, signalée dans notre point numéroté quatre, entre ostension directe et ostension indirecte ou différée. Trois situations sont en fait possibles, l'une qui relève de la monstration directe, les deux autres de la monstration indirecte. Dans la première, le pointage se fait directement sur le référent du démonstratif gestuel. Celui-ci est donc spatialement

¹¹ Ce point nécessiterait des explications supplémentaires.

présent lui-même dans la situation d'énonciation, à l'endroit que délimite dans cet espace le geste de monstration.

Le premier cas de monstration différée est proche de l'ostension directe, dans la mesure où le geste, même s'il ne désigne pas effectivement le référent, est quand même directement lié à lui, dans la mesure où l'objet sur lequel il pointe est une « représentation » ou « icône » du référent visé (cf. photo, image, peinture, etc., qui représente iconiquement le référent). Le geste conduit dans ce cas au référent par l'intermédiaire d'une icône de ce référent, comme l'illustre l'exemple (14), où le geste qui accompagne l'énonciation du SN *ce grand barbu* désigne sur une photo¹² la représentation photographique de Paul :

(14) *Ce grand barbu, c'est Paul*

Dans le second cas de monstration différée, souvent donné comme étant le seul cas de représentation indirecte¹³, l'ostension ne pointe pas sur une icône du référent visé, mais sur un objet qui permet de remonter au référent visé, moyennant une relation préétablie entre l'objet désigné et le référent, comme la relation métonymique *livre* → *auteur* qui autorise, par exemple, l'emploi du démonstratif *cet auteur* pour renvoyer à l'auteur du livre sur lequel pointe le locuteur :

(15) *Cet auteur génial* (avec ostension sur un livre)

4.8. Postériorité

Notre huitième et avant-dernière précision concerne la relation temporelle entre la perception par l'interlocuteur du démonstratif ostensif et celle de l'objet (soit le référent, soit un objet qui mène au référent) sur lequel pointe le geste. Il s'agit d'une relation de postériorité temporelle, même si, de prime abord, étant donné l'absence d'un support spatial la représentant, elle ne s'impose pas immédiatement, puisqu'on peut avoir l'impression que le geste est perçu en même temps que l'objet qu'il désigne. Or, elle est bien réelle pourtant : l'interlocuteur ne peut percevoir le « bon » référent qu'après avoir perçu la direction indiquée par le geste montreur.

¹² L'ostension, dans ce cas, se fait dans l'espace (portrait, peinture, etc.) de représentation et non plus dans l'espace d'énonciation.

¹³ Parce que, d'un point de vue psychologique, comme le rappelle le célèbre tableau *La trahison des images* de Magritte (cf. *ceci n'est pas une pipe*), on ne sépare pas l'icône de l'objet qu'elle représente, dans la mesure où on a l'impression qu'il n'y a qu'un référent en jeu, l'objet représenté.

4.9. Un interlocuteur qui, pour « voir », doit d'abord « regarder »

La neuvième et dernière caractéristique a trait à l'état dans lequel se trouve l'interlocuteur : le point à souligner est que l'interlocuteur est actif et non passif, puisque le démonstratif ostensif l'invite à « regarder » dans la direction qu'il indique pour trouver quel est l'objet « montré ». Pour qu'il « voie » ou « trouve » cet objet, il faut bien évidemment qu'il regarde¹⁴ d'abord dans la direction indiquée par l'ostension.

Nous pouvons à présent retourner aux DC pour voir si l'on retrouve dans leur fonctionnement des caractéristiques similaires à celles que nous venons de mettre en relief pour les démonstratifs gestuels. Si oui, le rapprochement, opéré ci-dessus sur la base de leur situation cognitive commune, se trouvera justifié.

5. Retour aux DC

5.1. Les DC sont-ils sémiotiquement hybrides ?

Avec le premier point, la dualité multimodale du démonstratif gestuel, l'affaire semble plutôt mal engagée, dans la mesure où les DC ne semblent pas correspondre à un signe sémiotiquement hybride semblable à celui formé par le segment du SN démonstratif et l'ostension concomitante. De prime abord, on ne retrouve en effet pas, du côté des DC, l'équivalent de l'ostension caractéristique des démonstratifs gestuels. Mais, en y regardant de plus près, on voit bien qu'un DC n'est pas uniquement constitué du constituant segmental que représente le SN démonstratif. Il s'avère aussi sémiotiquement hybride, puisque le SN démonstratif, de nature segmentale, s'accompagne d'un élément suprasegmental prosodique, donc concomitant, qui remplit la fonction du « geste » concomitant de l'emploi ostensif. L'expression du SN démonstratif a en effet une intonation qui n'est pas clôturante comme une finale de phrase, mais qui reste sur la même hauteur, en suspens, et qui, par cet arrêt-ouverture discursif, marque, de manière non symbolique, mais indexicale, comme le geste indique la direction qu'il faut suivre pour trouver l'objet visé, que c'est dans le texte qui va suivre qu'on trouvera

¹⁴ Rappelons ici la différence significative entre *regarder* et *voir* relativement à l'impératif. On peut demander à quelqu'un de regarder (cf. *Regarde !*), mais non de voir (cf. **Vois !*).

le référent à introduire dans la mémoire discursive. À l'écrit, cette intonation d'attente se trouve marquée par la ponctuation « suspensivo-ouvrante » que constituent les « deux points ».

5.2. Il y a également concomitance

Le deuxième point mis en avant pour les démonstratifs gestuels se trouve également vérifié par les DC, puisque l'élément suprasegmental caractéristique d'un DC est, tout comme le geste dans le cas des démonstratifs ostensifs, concomitant à l'énonciation même du SN démonstratif. Cette contrainte de concomitance se révèle encore plus forte pour les DC que pour les démonstratifs gestuels, puisque, par définition même, un élément suprasegmental ne saurait apparaître ni avant ni après son support segmental.

5.3. Élément suprasegmental des DC est un index

Troisièmement, l'élément suprasegmental des DC est de même nature sémiotique que l'ostension des démonstratifs gestuels : c'est un signe indexical et non un signe symbolique ou iconique, mais étant donné sa nature discursive, il ne peut pointer que sur un élément présent dans le même espace, c'est-à-dire dans l'espace du discours. C'est là que démonstratifs ostensifs et DC se séparent crucialement : l'espace de « monstration » n'est pas le même. Alors que la nature spatiale du geste accompagnant un démonstratif ostensif fait que son champ de monstration ne peut être que l'espace physique, la nature discursive de l'élément suprasegmental d'un DC entraîne un pointage qui ne peut s'exercer que dans l'espace de cet index suprasegmental, c'est-à-dire dans l'espace du discours.

Cette différence d'espace indexical a deux conséquences majeures. En premier lieu, étant donné que l'espace discursif est unidimensionnel – le langage étant linéaire – le pointage qu'effectue un DC s'avère également unidimensionnel. Il ne connaît pas de variabilité « directionnelle » semblable à celle que peut connaître un geste dans l'espace physique. Et, deuxièmement, comme il s'agit obligatoirement d'un référent nouveau à introduire, il ne peut porter que sur l'espace discursif à venir.

On voit ainsi que le rôle du constituant suprasegmental d'un DC, par ses caractères intonatifs et prosodiques propres, est de signaler à l'interlocuteur qu'il doit en quelque sorte « dresser l'oreille » ou « ouvrir les yeux », que le référent que

réclame tout démonstratif va être donné, directement ou indirectement¹⁵, dans le discours qui suit. On peut, toute proportion gardée, comparer son comportement à celui d'un « chien d'arrêt » qui, au cours d'une partie de chasse, s'immobilise pour signaler au chasseur la présence d'un gibier non encore entrevu.

5.4. Une « entrée » dans le discours

Le quatrième point de notre comparaison avec les démonstratifs ostensifs révèle une autre différence, importante : alors que l'ostension des démonstratifs gestuels entraîne une « sortie » du discours pour que l'on trouve le référent visé, l'index suprasegmental des DC, signale l'inverse, à savoir que le référent du DC va faire son « entrée » dans le discours. Si le geste des démonstratifs ostensifs invite l'interlocuteur à regarder en dehors du discours, l'index prosodique des DC demande, au contraire, d'attendre la suite du discours qui livrera, encore une fois de manière directe ou indirecte, le référent attendu.

5.5. Une relation de contiguïté discursive stricte

Un autre point de similitude – ce sera notre cinquième observation comparative – concerne la relation entre l'index suprasegmental d'un DC et le subséquent discursif qui livre le référent : elle est identique à celle qui unit le geste d'un démonstratif ostensif et l'élément spatial sur lequel il « pointe », puisque, comme déjà signalé ci-dessus, il s'agit nécessairement d'une relation de contiguïté stricte. Il ne peut pas y avoir d'élément intermédiaire entre les deux points (ou la suspension à l'oral), comme le rappelle l'énoncé (12) repris sous (16) et le subséquent, de même que dans le cas du démonstratif ostensif il ne peut pas y avoir sur la ligne de « monstration » d'objet intercalé avant l'objet « pointé » :

(16) **Je ne dirai que ceci : W, « Lisez plutôt Proust ! »*

Il est à remarquer que cette contrainte de contiguïté commune aux démonstratifs ostensifs et aux DC a l'air plus nette avec les seconds qu'avec les premiers, parce que la longueur de l'ostension qui accompagne un démonstratif gestuel est variable, l'objet « pointé » pouvant être plus ou moins proche du locuteur « pointeur », alors qu'une telle variation n'est pas possible entre l'occurrence du DC et

¹⁵ Nous reviendrons sur cette différence ci-dessous.

le subséquent. La position de celui-ci n'est pas susceptible d'être plus ou moins proche, tout simplement parce que l'index suprasegmental ne peut pointer que sur l'espace discursif qui lui est directement adjacent. Il ne peut pas y avoir de « vide » discursif variable avant le subséquent, comme il peut y avoir un « vide » spatial variable avant l'objet « pointé ». SN démonstratif et subséquent sont en quelque sorte toujours à la même longueur l'un de l'autre, car toujours immédiatement ou strictement contigus.

5.6. Contrainte ontologique : exclusion des entités du 1^{er} ordre

On pourrait penser, à première vue, que le sixième point mis en avant dans notre caractérisation des démonstratifs ostensifs suppose à un rapprochement des DC avec ce type de démonstratifs exophoriques, puisque, du point de vue ontologique, DC et démonstratifs ostensifs sont en quelque sorte en distribution complémentaire en ce qui concerne la nature de l'objet sur lequel ils « pointent ». Les DC ont pour référent des entités « abstraites », et non, comme rappelé ci-dessus avec (8), que nous reprenons ici sous (17), des entités du 1^{er} ordre, qui constituent, au contraire, la cible prédestinée des gestuels :

- (17) **Il a vu ce chien : le setter irlandais*
 ? *Puis arriva ce train : le TER de 8h45*

La raison d'une telle différence n'a rien de surprenant et ne remet nullement en cause le rapprochement opéré entre les deux types de « montreurs ». Elle découle directement de la différence de « pointeur » à l'œuvre dans les deux types de référence indexicale. Si l'index est gestuel, c'est-à-dire spatial, comme dans le cas du démonstratif ostensif, l'entité désignée¹⁶ ne peut être, évidemment, que de statut spatial également. Si, cependant, il est d'ordre discursif, le subséquent ne saurait être, lui aussi, que d'ordre discursif. Dit autrement, un pointeur discursif ne peut pointer que sur du discursif, tout comme un pointeur spatial ne peut pointer que sur du spatial¹⁷.

¹⁶ Rappelons encore une fois, pour éviter toute équivoque, qu'en cas d'ostension indirecte l'entité « montrée » n'est pas le référent lui-même.

¹⁷ La réponse n'est toutefois pas complète. Il conviendrait de prolonger cette analyse en expliquant pourquoi un élément discursif comme le nom d'une entité spatiale ne représente pas une

5.7. DC directs et DC indirects

Nous avons rappelé, en septième place, que les démonstratifs gestuels pouvaient donner lieu, non seulement à une ostension directe, mais également à une ostension « différée ». Il en va ainsi également du côté des DC, même si des dénominations dissociatives dans la littérature contribuent à masquer cette similitude. On ne reconnaît généralement comme démonstratif cataphorique que le cas où, semblable à ce qui se passe pour les démonstratifs anaphoriques, le DC ne renvoie au référent que par l'intermédiaire d'un constituant linguistique (le subséquent ou postcédent). La référence n'est donc pas directe, puisque le référent n'est pas lui-même présent dans le discours. C'est le cas de nos exemples (3)–(6) où nous n'avons à chaque fois qu'une « représentation » du référent visé. Dans (3) repris sous (18) :

- (18) « (...) et je vois ceci : un homme étendu par terre, sur le dos, les yeux ouverts et fixés sur le ciel, un autre homme, debout devant lui, et lui parlant par gestes seulement, l'homme à terre lui répondant des yeux seulement, tous les deux ayant l'air animé d'une prodigieuse bienveillance. »

le subséquent de *ceci* n'est évidemment qu'une « représentation » de la scène ou situation visée et non la scène ou situation elle-même¹⁸.

Il y a toutefois des cas où le « référent » anticipé par un DC est bien présent lui-même et où on a donc bien affaire, comme avec un démonstratif ostensif direct, à la présence effective du référent dans l'espace discursif de monstration. Il s'agit du cas de (7), noté ici (19) :

- (19) *Sur un morceau minuscule ... je pus lire ce mot : PAX*

où le subséquent de *ce mot*, à savoir le mot *Pax*, étant lui-même un objet discursif, figure directement dans le discours. De tels cas, comme déjà noté *supra*, sont bien souvent reconnus dans la littérature depuis Lyons (1980), comme relevant, non de la cataphore, mais de la deixis et plus précisément de la *deixis discursive*¹⁹. Nous ne discuterons pas ici des avantages ou désavantages des choix terminolo-

entité « discursive » pertinente pour donner lieu à un l'emploi d'un DC. Nous avons répondu à cette « énigme » dans Kleiber (à paraître b).

¹⁸ Ce point est à développer en relation avec la contrainte ontologique qui exclut les entités du 1^{er} ordre. Cf. Kleiber (à paraître b) pour une analyse de cette question.

¹⁹ Qui s'applique aussi aux cas où l'expression anaphorique renvoie directement à une unité discursive.

giques opérés par les uns et les autres. Le point qui nous semble primordial est que les DC peuvent, tout comme les démonstratifs ostensifs, « montrer » directement ou indirectement.

Ce que nous soulignerons, en revanche, c'est que la différence d'espace de renvoi (discours/DC) / (espace physique/démonstratifs ostensifs) a pour conséquence une inversion d'emploi : pour les démonstratifs ostensifs, l'emploi « normal » ou courant est constitué par l'ostension directe, alors qu'avec les DC, c'est le contraire. Comment expliquer une telle inversion ? Cette dissymétrie a pour fondement la nature même du langage : le langage, chose bien connue, sert avant tout à parler d'autre chose que de lui-même et ce n'est que dans des circonstances bien précises, donc limitées, qu'il œuvre « directement », c'est-à-dire métalinguistiquement²⁰. Ceci explique pourquoi l'emploi premier des DC n'est pas l'emploi direct, comme dans (19), où il y a effectivement une ostension directe sur le mot *PAX* lui-même, mais l'emploi indirect, où l'index suprasegmental ne pointe que sur une « représentation » du référent. Dans (18), comme déjà signalé ci-dessus, l'élément que « touche » le constituant suprasegmental de *ceci* n'est pas la « situation » elle-même, mais qu'une « représentation » de celle-ci.

Une précision supplémentaire s'impose. Les exemples de discours direct illustrés ci-dessus par (6) ne sont pas à ranger, comme on peut être tenté de le faire, avec les DC directs du type de (19). Le discours direct n'est en fait jamais ... direct, dans le sens où « direct » indiquerait qu'il s'agit du référent même, c'est-à-dire du discours effectivement tenu. Les spécialistes du discours direct ont montré avec des arguments convaincants (cf. Authier-Revuz, 2021), qu'un discours direct n'était qu'un discours ... *rapporté* et – c'est ce qui est à l'origine de l'appellation *discours direct* – un discours qui se trouve rapporté de manière iconique, c'est-à-dire un discours qui mime un discours. Le discours direct de (6), repris ici sous (20), n'est ainsi qu'une présentation iconique du discours attribué à Clarence :

(20) *Clarence déclare ceci* : « *De faux juges sont proposés à l'administration du monde* ».

5.8. Relation de postériorité

Notre huitième et avant-dernier point de comparaison concerne la relation temporelle entre l'énonciation du SN démonstratif et la perception de l'objet visé par l'index concomitant au SN. Il est presque inutile de rappeler que, tout comme

²⁰ D'où l'appellation de *cataphore métalinguistique* chez Kesik (1989).

les démonstratifs ostensifs, les DC « roulent » sur une relation de postériorité, puisqu'aussi bien les définitions et présentations standard des expressions cataphoriques que les étiquettes de *subséquent* ou de *postcédent*, employées pour dénommer le segment qui livre le référent d'un DC, mettent en avant la condition de postériorité. Ce que l'on peut souligner, cependant, c'est que cette postériorité, parce que, pour le discours, elle se double à l'écrit d'une représentation spatiale iconique linéaire, paraît plus évidente avec les DC qu'avec les démonstratifs ostensifs.

5.9. Actif / Passif

La neuvième caractéristique des démonstratifs gestuels est également manifeste avec les DC. L'interlocuteur ou lecteur qui entend ou rencontre un DC se révèle également actif et non passif, même si cela est moins évident que dans le cas des démonstratifs gestuels. Un DC oral invite l'interlocuteur à « écouter » ce qui va suivre pour trouver le référent à apparier avec le DC entendu, de même qu'un DC écrit invite le lecteur à « regarder »²¹ ce qui va suivre dans le discours pour découvrir le subséquent annoncé. De là, provient l'expressivité²² – ou, si l'on veut, le « suspens » – inhérent aux DC, qui apparaît clairement lorsqu'on compare une structure de discours direct comme (21) à la structure correspondante avec DC (22) :

(21) *Il m'a dit* : « P »

(22) *Il m'a dit ceci* : « P »

6. Conclusion

Tous les problèmes que posent les DC ne sont évidemment pas réglés. Il nous semble toutefois que nous avons bouclé la boucle que nous avons tracée dans notre introduction : celle de montrer que, plutôt que d'opposer directement –

²¹ On retrouve là l'image du « chien d'arrêt » qui invite le chasseur à « regarder », et non évidemment à « voir », pour trouver le gibier flairé ou entrevu par le chien.

²² Cf. à ce propos le récent numéro de *Langages* (dirigé par Bordas, 2022a, n°228) consacré à *La notion d'expressivité*, sa présentation (Bordas, 2022b) et l'article *Expressivité de la cataphore* de Bordas (à paraître).

analyse classique exposée dans notre première partie – les DC aux démonstratifs anaphoriques, il était plus pertinent et, partant, plus fructueux, de les comparer directement aux démonstratifs gestuels. Les deux emplois de démonstratifs correspondent en effet, comme nous l'avons montré dans la deuxième partie, à la même situation cognitive, celle de l'introduction d'un référent nouveau dans la mémoire discursive. De cette parenté cognitive découle une hybridité sémiotique commune et, partant, comme l'ont montré nos troisième et quatrième parties, un fonctionnement référentiel, que nous avons détaillé en neuf points, qui s'avère grandement identique, les différences observées étant directement dues à la différence de nature de l'index.

Références citées

- Achard, M. (2010). Le sens cataphorique de *ceci, cela* et *ça*. Dans F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada, S. Prévost (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*. Institut de Linguistique Française Sémantique.
- Authier-Revuz, J. (2021). *La représentation du discours autre. Principes pour une description*. De Gruyter.
- Berrendonner, A. (1983). Connecteurs pragmatiques et anaphore. *Cahiers de linguistique française* 5, 215–246.
- Bordas, E. (éd.) (2022a). La notion d'expressivité. *Langages* 228, 120.
- Bordas, E. (2022b). La notion d'expressivité. Présentation. *Langages* 228, 7–24.
- Bordas, E. (2023). Expressivité de la cataphore. *Linguisticae Investigationes* 46(1), 133–146.
- Cornish, F. (2001). Modal' *that* as determiner and pronoun: The primacy of the cognitive-interactive dimension. *English Language and Linguistics* 5(2), 297–315.
- Cornish, F. (2007). English Demonstratives: Discourse deixis and anaphora. A discourse-pragmatic account. Dans R. A. Nilsen, N. A. Amfo & K. Borthen (éds), *Interpreting Utterances: Pragmatics and its interfaces. Essays in honour of Thorstein Fretheim* (137–156). Novus Press.
- Cornish, F. (2011). Strict anadeixis, discourse deixis and text structuring. *Language Sciences* 33(5), 753–67.
- Cornish, F. (2017). SN démonstratifs et anadeixis : sens « spatial », ou valeurs tributaires d'une stratégie pragmatique potentielle ?. *Journal of French Language Studies* 27(2), 215–240.
- Cornish, F. (éd) (2021a). L'anaphore revisitée. *Langue Française* 210.

- Cornish, F. (2021b). Lanaphore revisitée : fonctionnements discursifs et interactionnels. *Langue Française* 210, 9–20.
- Danell, K.-J. (1990). Notes sur la concurrence entre *ceci* et *cela* en français moderne. *Studia Neophilologica* 62, 195–212.
- De Mulder, W. (2021). Le déterminant démonstratif *ce* : d'un marqueur *token*-réflexif à une instruction contribuant à la construction de référents. *Langue Française* 210, 41–58.
- Diessel, H. (1999). *Demonstratives: Form, Function, and Grammaticalization*. John Benjamins.
- Diessel, H. & Coventry, K. R. (2020). Demonstratives in spatial language and social interaction: An interdisciplinary review. *Frontiers in Psychology* 11, 31–58.
- Dixon, R. M. W. (2003). Demonstratives: A cross-linguistic typology. *Studies in Language* 27(1), 61–112.
- Doran, R. B. & Ward, G. (2019). A taxonomy of uses of demonstratives. Dans J. Gundel & B. Abbott (éds), *The Oxford Handbook of reference* (236–259). Oxford University Press.
- Fraser, T. & Joly, A. (1979). Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais. *Modalités linguistiques* 1, 97–157.
- Fraser, T. & Joly, A. (1980). Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais. *Modalités linguistiques* 2, 22–51.
- Halliday, M. A. K. & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. Routledge.
- Härmä, J. (1987). La cataphore pronominale français. *Neophilologica Fennica* 45, 53–79.
- Himmelman, N. P. (1996). Demonstratives in narrative discourse: A taxonomy of universal uses. Dans B. A. Fox (éd.), *Studies in anaphora* (205–54). John Benjamins Publishing.
- Kesik, M. (1989). *La cataphore*. PUF.
- Kesik, M. (1991). Contre la phore, tout contre.... *Travaux de linguistique* 22, 127–129.
- Kesik, M. (2014). Cataphore / anaphore : complémentarité référentielle, sémantique et syntaxique. Dans R. Daval, P. Frath, E. Hilgert & S. Palma (éds), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber* (567–578). EPURE.
- Kleiber, G. (2004a). Sémantique, référence et discours : le cas des démonstratifs cataphoriques spécifiques. Dans A. Auchlin *et al.* (éds), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet* (231–245). Éditions Nota bene.
- Kleiber, G. (2004b). Anticipation, mémoire et démonstratifs cataphoriques. Dans R. Sock & B. Vaxelaire (éds), *L'anticipation à l'horizon du Présent* (221–236). Pierre Mardaga Éditeur.
- Kleiber, G. (2005). Des démonstratifs bien énigmatiques : les démonstratifs cataphoriques génériques. Dans C. Dobrovie-Sorin (éd.), *Noms nus et généricité* (65–95). Presses Universitaires de Vincennes.

- Kleiber, G. (2006). Référence et prédication : le cas des démonstratifs cataphoriques. Dans G. Engwall (éd.), *Construction, acquisition et communication. Études linguistiques de discours contemporain, Romanica Stockholmiensia 23* (123–148). Acta Universitatis Stockholmiensis.
- Kleiber, G. (2007). Des démonstratifs *mémoriels* aux démonstratifs de *point de vue*. Dans L. Begioni & C. Muller (éds), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau* (373–392). Éditions du conseil Scientifique de l'Université Charles de Gaulle-Lille 3.
- Kleiber, G. (2023a). Cataphores démonstratives : construction et subséquent. *Linguisticae Investigationes* 46(1), 41–61.
- Kleiber, G. (2023b). L'énigme ontologique des démonstratifs cataphoriques. *Acta Linguistica Hafniensi* 55(1), 1–15.
- Lerat, P. (1983). *Sémantique descriptive*. Hachette.
- Lyons, J. (1980). *Sémantique linguistique*. Larousse.
- Maass, C. (2010). *Diskursdeixis im Französischen. Eine korpusbasierte Studie zu Semantik und Pragmatik diskursdeiktischer Verweise*. De Gruyter.
- Maes, A., Krahmer, E. & Peeters, D. (2022). Understanding Demonstrative Reference in text : a new taxonomy based on a new corpus. *Language and Cognition, mars 2022*, 1–23.
- Maillard, M. (1974). Essai de typologie des substituts diaphoriques. *Langue Française* 21, 55–71.
- Maillard, M. (1989). *Comment ÇA fonctionne*. Thèse d'État, Université de Paris 10–Nanterre.
- Peeters, D., Krahmer, E. & Maes, A. (2021). A conceptual framework for the study of demonstrative reference. *Psychonomic Bulletin & Review* 28(2), 409–433.
- Peeters, D. & Özyürek, A. (2016). *This and that revisited: A social and multimodal approach to spatial demonstratives*. *Frontiers in Psychology* 7, 222.
- Perdicoyanni-Paléologou, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de deixis en linguistique française. *Revue Québécoise de linguistique* 29(2), 55–77.
- Quine, W. V. O. (1971). The Inscrutability of Reference. Dans D. Steinberg & L. A. Jakobovits (éds), *Semantics : an Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology* (142–156). Cambridge University Press.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1988). Anaphore, cataphore et mémoire discursive. *Pratiques* 57, 15–43.
- Sidnell, J. & Enfield, N. J. (2017). Deixis and the interactional foundations of reference. Dans Y. Huang (éd.), *The Oxford Handbook of Pragmatics* (217–239). Oxford University Press.

- Theissen, A. (2008). *Ceci* en emploi cataphorique. Dans O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François & C. Schnedecker (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français* (159–173). Peter Lang.
- Vanderbauwhede, G. (2012a). *Le déterminant démonstratif en français et en néerlandais*. Peter Lang.
- Vanderbauwhede, G. (2012b). La référence démonstrative dans les corpus écrits : théorisation et analyse de données empiriques. *Congrès mondial de linguistique française CMLF*.
- Wilmet, M. (1986). *La détermination nominale*. PUF.